



Local CGT Cité
05.56.24.81.52

cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr

Local CGT Mériadeck
05.56.90.76.93

Bordeaux, le 04/06/2015

COMPTE RENDU CTL du 4 juin 2015

Modifications d'horaires

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les guichets des sites urbains de communes de plus de 10 000 habitants peuvent être ouverts dans une amplitude horaire minimale de 24 heures par semaine sur au moins 4 jours. Pour les autres guichets une ouverture horaire hebdomadaire minimale de 16 heures est exigée.

Dans notre département, depuis le début de l'année, de nombreux postes et services se sont saisis de l'opportunité offerte par la direction. Ce sont bien évidemment les suppressions d'emplois et les conditions de travail dégradées qui induisent ces choix.

Cependant pour la CGT qui s'exprime régulièrement sur le sujet, il s'agit bien d'un réel recul du service public rendu aux usagers. De plus ces modifications prédisposent les postes à des futures fermetures.

Lors de ce CTL les demandes du **Centre des Finances Publiques de La Réole**, les trésoreries de **Podensac** et de **St Loubès** (dont la fermeture définitive est envisagée au 01.01.2016) ont été examinées.

➤ **VOTES** : L'ensemble des Organisations Syndicales a **voté contre** ces modifications. L'unanimité des votes « contre » entraîne le réexamen de ce sujet lors d'un prochain CTL.

En deuxième séance les modifications d'horaires pour Le Centre des Finances Publiques de Méridnac, le Centre des Finances Publiques de Libourne et la Trésorerie de Lesparre ont été entérinées.

L'ensemble des OS a voté contre.

Restructurations

➤ Les projets de restructurations au 1^{er} Janvier 2016 ont été présentés par la direction.

Les trésoreries de Talence, St Loubès, Sauveterre et Castillon
sont proposées à la fermeture à cette date.

Trésorerie de Talence

Fermeture définitive. Transfert du communal vers la trésorerie de Pessac (qui devient spécialisée communal) et du recouvrement des postes de Pessac et Talence au SIP de Talence à la cité administrative.

La fermeture de cette trésorerie devait être effectuée l'année dernière mais n'avait pas été réalisée faute de collègues volontaires pour suivre la mission à la cité.

Alors qu'à la trésorerie de TALENCE le cadre A n'exerce que des missions communales, la direction a décidé de transférer l'emploi A sur le SIP de PESSAC ?

La CGT s'est exprimée en son temps sur le sujet et a déjà voté contre cette fermeture avec création du SIP à la cité qui éloigne l'usager du service public.

Trésorerie de St Loubès

Fermeture définitive.

Transfert du recouvrement sur les SIP de Bx Nord est et sud est à Cenon, et du communal à trésorerie spécialisée Secteur Public Local à Cenon.

➤ Pour cette restructuration on franchit un cap : il ne s'agit plus de fermer une structure plus ou moins viable compte tenu du nombre d'agents, comme le martèle notre direction, mais de fermer un poste de 10 agents ! C'est inacceptable et totalement injustifié !

Comme pour Castillon, en prévision des suppressions d'emplois à venir, la direction profite de cette restructuration pour envisager la suppression d'un emploi. Ce ne seront donc pas 5 emplois B et C transférés à la trésorerie de Cenon mais seulement 4 emplois qui suivront la mission SPL, sans compter la suppression de l'emploi de comptable !

Trésorerie de Sauveterre de Guyenne

Fermeture définitive. Transfert du communal vers la Trésorerie de la Réole (2 emplois B transférés) spécialisée SPL, et du Recouvrement vers le SIP de La Réole (1 emploi B).

La direction demande la transformation de l'emploi de A comptable de Sauveterre en emploi A non comptable afin de créer un emploi d'adjoint sur la trésorerie de La Réole. A suivre...

Trésorerie de Castillon la Bataille

Fermeture définitive. Transfert de l'ensemble des missions à la trésorerie de Rauzan qui reste poste mixte.

En plus, en prévision des suppressions d'emplois à venir en 2016, la direction profite de cette restructuration pour envisager la suppression d'un emploi. Ce ne seront donc pas 4 emplois B et C transférés à la trésorerie de Rauzan, mais 3 ! En ce qui concerne l'emploi A de Castillon, il pourrait être redéployé à Rauzan par création d'un poste d'adjoint. A suivre...

La trésorerie de Castillon est placée en intérim depuis le 1^{er} juin suite au départ du chef de poste pour des raisons personnelles, sans lien, d'après la direction, avec la fermeture de la trésorerie... !

INACCEPTABLE !

Alors que la direction met en avant les conditions de travail et d'exercice des missions dégradées pour justifier cette nouvelle démarche de restructurations, la CGT pose la question : Jusqu'où va-t-on aller dans cette spirale infernale de fermetures de trésoreries ?

Tant sur le fond que sur la forme il n'y a pas de justification recevable.

De quoi s'agit-il ? Supprimer pour supprimer, pour remplir des objectifs, pour satisfaire les appétits de notre ministre ! Aucune réflexion, tant sur les besoins de la population en matière de service public financier, que sur le maillage territorial et les réformes en cours.

➤ **On nous sert depuis des années la taille critique des postes.** Aujourd'hui, avec les mêmes arguments, on ferme St Loubès un poste de 10 agents ! Depuis des années on nous parle de la création des SIP urbains pour justifier la fermeture de Talence. Mais aucune réflexion n'a été engagée, aucune alternative n'a été étudiée, autre que rapatrier tout l'impôt à la Cité administrative ? Les communes de Pessac et Talence ne valaient-elle pas mieux en la matière ?

➤ **Depuis des années** on nous parle de la fermeture de Sauveterre ou Castillon, car ces postes ne sont plus viables selon les critères de la DG. Mais d'où vient cette affirmation ? Certainement pas des usagers de ces Trésoreries, pas plus des agents et encore moins des élus qui y sont farouchement opposés. Alors que les élus de St Loubès ont à peine été contactés, le président de la CDC du Sauveterrois a impulsé une motion adoptée à l'unanimité contre la fermeture. Quant au maire de Castillon, il s'oppose farouchement à cette fermeture en saisissant le préfet et le député (qui devrait intervenir auprès du ministre).

TOUT EST FAIT DANS LA PRECIPITATION

➤ Une fois de plus les agents sont mis devant le fait accompli et doivent très vite faire des choix. Suivre la mission ? Faire une demande de mutation ?...Sauf que le mouvement national pour changer de RAN, c'est trop tard !! Une fois de plus, après les sous effectifs, les conditions de travail dégradées, pour tout remerciement du travail accompli, on tente de leur expliquer que leur avenir est ...plus loin ! Quel respect !

➤ **Les restructurations se succèdent** pour les postes qui accueillent. A peine le temps d'avalier la précédente qu'il faut à nouveau parler de réorganisation. Sans savoir si les effectifs vont suivre, les SIP et Trésorerie de Cenon, SIP et Trésorerie de la Réole, peuvent s'attendre à vivre des moments difficiles.

A la demande de la CGT, bien seule lors de CTL pour s'opposer à ces fermetures, le directeur indique que le « principe de réalisme », s'appliquera s'il n'y a pas assez d'agents pour suivre les missions concernées, et qu'éventuellement les projets seraient ainsi reportés... !

Nous pouvons nous servir de ce levier, comme la Trésorerie de Talence l'année dernière, pour dire STOP et ne pas accepter cet ultimatum de fermeture au 1^{er} janvier 2016.

Expérimentation d'organisation en 3 blocs dans les SIE de Bx Nord-est et Sud-Est

Un document et des plans ont été présentés au CTL pour information (CF compte rendu CGT du 15 03 2015).

Les élus CGT n'ont pas souhaité entrer dans le détail de l'organisation mise en place unilatéralement par la direction (ce point n'est pas soumis à l'avis du CTL...)

Cependant, pour le moins dubitatifs, sur les objectifs de ce projet, sur les réelles incidences sur les conditions de travail et sur la qualité d'exercice des missions, les élus CGT ont demandé à la direction le détail des services qui ont déjà expérimenté ce nouveau protocole.

Nous ne manquerons pas de contacter les sections CGT de ces départements pour obtenir toutes les informations sur le

déroulement et les suites de ces « expérimentations ».

Nous avons aussi réclamé à la direction la communication des protocoles en cours de rédaction (entre la DRFiP et la DG et entre les 2 SIE de Cenon) ainsi que du dispositif de suivi de l'expérimentation.

L'expérimentation devrait se dérouler jusqu'en fin d'année 2015 et le bilan sera dressé en 2016.

Enfin, **les élus CGT** ont demandé la communication du diaporama présenté aux cadres A de la direction lors de leur réunion du mardi 2/06.

Une fois de plus, la DG simule!!! pour annoncer dans quelques mois que l'expérience vécue est concluante, et qu'elle la satisfait

Nous ne sommes pas dupes !

Questions Diverses

La CGT a interrogé la Direction sur l'origine du **dysfonctionnement informatique** qui a eu pour effet en outre de priver l'ensemble des postes des documents issus de la Banque de France pendant plus d'une semaine. En effet cet incident a eu des conséquences lourdes en termes de gestion pour les agents en charge de ces missions mais aussi pour les usagers. D'après la Direction il s'agirait d'un problème lié à un incendie à l'ESI de Lyon et que de multiples applications (dont celles de la paye) ont été bloquées. La direction a précisé que par chance les payes avaient pu être versées. La CGT a demandé que la direction obtiennent des renseignements plus précis tant sur les risques de récurrence que sur les "procédures de secours" appliquées dans de tels cas...affaire à suivre.

➤ Suite au transfert de l'**accueil du CDIF de La Réole vers le CDIF de Libourne**, les élus CGT ont demandé au directeur quel allait être le circuit d'acheminement des documents d'arpentage entre Libourne et les agents du SIP de La Réole, puisque ces derniers ont besoin de ces documents notamment pour effectuer les mises à jour foncières. La Direction n'avait pas connaissance de cette difficulté et nous transmettra la réponse à y apporter.

➤ Nous avons interrogé la Direction afin de savoir si le **périmètre du futur PCR** avait été défini, elle certifie que non alors que nos visites de sites ont tendance à amener des éléments contraires. Elle a précisé que le groupe de travail allait se réunir afin de cibler les missions ainsi que les modalités du PCR (un seul pôle ou plusieurs)...A suivre

Les élus CGT au CTL : Aurélie FERNANDEZ-Myriam DOLEU-Yves SANCHEZ-Thierry VEYSSIERES